



Institut Régional de la Ville, centre ressources politique de la ville Nord Pas-de-Calais

L'histoire

Dès 1992 dans la suite du rapport Picard, le conseil régional et l'État confient une étude au cabinet Tétra en vue de la création d'un centre de ressources régional pour la politique de la ville.

Ce n'est qu'en 1998 que le projet se concrétisera, avec l'implication des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et la Caisse des dépôts et consignations.

Depuis janvier 2005 l'Irev a pris la fonction ressources « intégration/discrimination » portée jusqu'alors par l'association d'Un Monde à l'Autre à la demande de l'État, de la Région et du Fasild.

Le statut

Le statut de l'Irev a évolué, passant d'un statut d'association de préfiguration (de 1998 à mars 2002), à celui d'un groupement d'intérêt public (GIP) en mars 2002.

Les membres fondateurs du GIP se répartissent 13 sièges : l'État (3 sièges), le SGAR et les deux sous préfets à la ville (Nord & Pas-de-Calais), la Région et les deux Départements (3 sièges chacun désignés par l'exécutif), la Caisse des dépôts (un siège).

L'État et Région assurent alternativement la présidence un an sur deux.

De plus, un statut de « membre associé » a été créé. Participent au conseil d'administration à ce titre : le recteur d'Académie, la directrice régionale du Fasild, le président de la délégation régionale du CNFPT, le président de l'ARHLM.

Le Conseil d'administration se réunit deux fois par an ; un groupe technique, émanation des institutions membres, se réunit deux fois par trimestre.

Le territoire

La politique de la ville concerne l'ensemble des agglomérations régionales (à l'exception de celles situées en milieu rural), soit 7 dans le Nord et 6 dans le Pas-de-Calais.

L'ensemble des villes concernées par la politique de la ville représente plus du quart de la population régionale.

La région compte 89 ZUS (220 quartiers) mais cette géographie ne couvre pas l'ensemble des secteurs en difficulté (488 communes font partie des périmètres stratégiques des contrats de ville alors que 66 communes sont concernées par les ZUS). Les secteurs en difficulté présentent des réalités différentes : quartiers d'habitat social, urbains ou périurbains, quartiers d'habitat ancien dégradé, quartiers d'habitat minier.

Quarante villes sont ou seront concernées par un ou plusieurs projets de rénovation urbaine (ANRU).

Les actions

Depuis 2002, l'Irev a centré son action sur quatre entrées prioritaires : Renouvellement urbain (RU), Développement social de territoire (DST), Éducation et Discrimination. Celles-ci font parfois l'objet de programmes d'actions complémentaires.

Les actions développées :

- Rencontres régionales (jeudis de la ville, journées régionales dans le cadre des programmes d'action spécifique) réunissant de 200 à 350 participants
- Ateliers de travail dans le cadre du programme RU
- Séminaires « intersite » dans le cadre du programme DST
- Interventions, accompagnement des membres constitutifs du GIP
- Rencontres de réseaux d'acteurs (RU)
- Interventions sur sites
- Un service SVP

Les productions

Urbanités : lettre d'information mensuelle, diffusée à 2 000 exemplaires (*tirage papier*). *Urbanités* rend compte de l'actualité régionale et nationale et permet la valorisation d'expériences locales.

Les actes des rencontres

Les dossiers thématiques

Les fiches d'expériences, fiches outils et fiches projets

Le site internet met à disposition les productions, il propose également une rubrique actualité nationale et régionale dont la mise à jour est hebdomadaire.

Les moyens humains

Un directeur, un cadre administratif, une secrétaire, une chargée de la gestion de l'information, trois chargés de mission (Renouvellement urbain, DST, Discriminations) ainsi qu'un chargé de mission mis à disposition par l'Éducation nationale (convention de trois ans). Deux postes proviennent de la reprise d'activité de l'association d'Un monde à l'Autre.

Le budget

Le budget de base annuel représente 511 860 €, il est constitué de la participation statutaire des membres à hauteur de 60 960 € chacun, soit 304 860 € auxquels s'ajoutent des participations complémentaires de l'État, de la Région, du Fasild pour les actions de base.

Des financements pour les programmes d'action complémentaires sont apportés par le Fasild, le FSE, la CDC et l'État, soit 225 948 € pour 2005.

Les publics

L'ensemble des acteurs concernés par la politique de la ville, élus, équipes « Projets », associatifs, bailleurs, Caf, agents des collectivités (communes, intercommunalités, départements...) et de l'État (Éducation nationale, Équipement...).

Contact

Institut Régional de la Ville, centre ressources politique de la ville Nord Pas-de-Calais

23, avenue Salengro, 59200 TOURCOING

Tél. : 03 20 25 10 29

mél : contact@irev.fr

site : www.irev.fr